

Garantie jeunes

Qui? Quoi? Comment?

Qui?

Jeunes de 18 à 25 ans révolus

- Quelque soit le niveau scolaire
- Ni en emploi
- Ni en formation
- Ni en études
- En grande précarité financière
- Cohabitant ou autonome
- Motivé pour trouver ou retrouver une activité professionnelle

Quoi?

- Accompagnement intensif
- En collectif: tous les jours entre 4 à 6 semaines dès l'entrée
- En individuel: planification de façon hebdomadaire des démarches à effectuer
- Versement de ressources : allocation forfaitaire et mensuelle de 492,57€ cumulable avec les autres aides sociales.

N'entre pas dans le revenu fiscal, et est dégressive en fonction des heures travaillées dans le mois

Comment?

Contrat réciproque d'engagement d'une durée de 12 mois





La Mission locale

- Accompagnement
- Ateliers collectifs
- Suivi hebdomadaire
- Vérification des démarches

Le jeune

- Présence obligatoire
- Mise en situation professionnelle ou de formation
- Déclaration mensuelle des ressources d'activité

Programme d'accompagnement basé sur le principe de "L'emploi d'abord" et d'une pluralité des mises en situation professionnelle

L'accompagnement Garantie jeunes doit permettre au ieune:

- d'être autonome dans les actes de la vie quotidienne
- de développer sa propre capacité d'action
- de développer sa culture professionnelle
- de maitriser les compétences sociales et professionnelles fondamentales
- D'appréhender le monde du travail de façon autonome

Mise en œuvre

Constitution du dossier de candidature

- Fiche de liaison
- RIB au nom du jeune (compte courant du livret A)
- Copie carte identité
- Copie de l'attestation de Sécurité Sociale (mentionnant l'adresse du centre)
- Attestation sur l'honneur du jeune des ressources déclarées
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition du jeune, de ses parents ou conjoint
- CV
- Lettre de motivation

Procédure:

- Vérification de la recevabilité (parla Mission Locale)
- 2. Emission d'un avis (par la Commission Locale mensuelle)
- 3. Validation des avis (par la Commission Départementale de suivi et d'attribution)

Contact: Maison de l'Emploi et de la Formation 4a Avenue Carnot 02000 LAON Tél.: 03 23 27 38 90











